



DATE DE PUBLICATION : 25 janvier 2024

Le Directeur Départemental du Puy-de-Dôme

Délégation de signature donnée par le directeur départemental du Puy-de-Dôme au responsable du service des particuliers du Puy-de-Dôme

Vu la délégation permanente de signature donnée par Mme Kathie WERQUIN-WATTEBLED, directrice régionale Auvergne-Rhône-Alpes, à **M. Guilhem BLANCHIN**, directeur départemental du Puy-de-Dôme, le 6 mars 2023 ;

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Guilhem BLANCHIN, directeur départemental à Clermont-Ferrand et de Mme Aurélie MARCHAND, adjointe au directeur départemental de Clermont-Ferrand, délégation est donnée à **M. Laurent ROGUE**, responsable du service des particuliers à la succursale de Clermont-Ferrand, et en cas d'absence ou d'empêchement à **Mme Christelle CONTAMINE**, son adjointe, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, tous actes ou décisions à caractère individuel, toute convention ainsi que tout document de nature à engager la Banque, relatif à l'exercice de l'activité du service des Particuliers.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 janvier 2024

Guilhem BLANCHIN